

DOCUMENTS A FOURNIR

Pour toute inscription :

- Une e-photo
- Photocopie lisible recto verso d'une pièce d'identité
- Photocopie ASSR2 ou ASR pour les candidats nés après le 1er janvier 1988 français ou étrangers.
- Photocopie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.
- Attestation d'hébergement + photocopie de la carte nationale d'identité et justificatif de domicile au nom de l'hébergeant.
- Preuve de l'obtention de réussite à l'examen de l'Épreuve Théorique Générale (code de la route)
- Photocopie de la décision d'annulation ou de suspension du permis de conduire.

Pour les mineurs :

- Photocopie attestation de recensement à 16 ans uniquement.
- Photocopie lisible recto verso d'une pièce d'identité des parents (responsables légaux).
- Attestation d'hébergement + photocopie de la carte nationale d'identité et justificatif de domicile au nom de l'hébergeant.

Pour les candidats âgés de 17 à 25 ans :

- Photocopie du certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC, antérieurement JAPD) ou l'attestation provisoire "en instance de convocation" ou l'attestation individuelle d'exemption.